Zeitschrift: Revue économique Suisse en France
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 76 (1996)
Heft: 3: Alsace : la plus européenne des régions

Artikel: Trois entreprises suisses passent en Alsace
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-889356

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Kart électrique de ASMO

TROIS ENTREPRISES SUISSES PASSENT EN ALSACE

A intervalles réguliers, notre Revue a mis en valeur l'importance des investissements industriels suisses en Alsace. Ces investissements qui remontent au XVIIIe siècle, soulignent les liens étroits qui existent depuis plusieurs siècles entre nos deux pays. Ces liens ont fait l'objet d'un certain nombre d'articles dans nos colonnes [1]. Aussi n'avons-nous pas souhaité nous tourner vers le passé, mais plutôt présenter trois cas d'implantations récentes d'entreprises suisses en Alsace. Cette région, l'une des plus prospères de France, a su attirer très tôt les investisseurs étrangers : 38 % des effectifs industriels relèvent à ce jour de sociétés à participation étrangère. Proximité étant mère de sécurité, la plus forte concentration d'entreprises helvétiques en France se situe en Alsace.

Le CAHR (Comité d'Action du Haut-Rhin) a sélectionné pour nous (le choix a été difficile, bien d'autres entreprises auraient pu figurer dans ces pages !) trois entreprises ayant choisi tout récemment de s'installer outre-frontière.

Sous forme d'entretien, elles nous livrent les motifs de ce choix et leurs impressions.

MARS 1996 : LES KARTS ASMO FRANCHISSENT LA FRONTIÈRE

En ouvrant une filiale dans la zone industrielle d'Hésingue, au sud de l'Alsace, la société suisse ASMO concrétisait son souhait de prendre pied dans la Communauté européenne. De création récente, ASMO (Anti-Smog-MObil) développe et monte des véhicules à moteur électrique, principalement des karts de loisirs et de compétition.

« *ASMO s'est développée après le succès de notre première moto électrique* » explique Thomas Wick, gérant d'Asmo France Sàrl et de la maison mère basée à Muttenz, près de Bâle. « *Notre plus grand marché est aujourd'hui celui des karts de location. Les avantages du moteur électrique sont évidents pour nos clients, principalement des exploitants de pistes couvertes : silence de fonctionnement, absence de gaz d'échappement réduisant ainsi sensiblement les investissements nécessaires à l'ouverture d'une piste. De plus, les karts électriques ont une puissance d'accélération spectaculaire et procurent un plaisir de conduite incomparable.* »

Les pistes de karting couvertes sont en plein essor ; ASMO en a déjà équipé 16 sur le territoire européen. « *Nos clients sont répartis sur tout le continent : en France, Allemagne, Belgique, Suisse, mais aussi au Danemark, en Suède et en*

[1] Voir l'article de l'IFA-DATAR paru dans le n° 1/1993 de notre Revue.

Autriche. » Ce qui amena ASMO à s'installer en Alsace en mars 1996 ? « *Nous nous sommes décidés à rechercher un site dans la Communauté européenne au cours de l'été 1995 à cause de fréquents problèmes lors du passage en douane de nos marchandises.* »
» *Pour nous, la proximité de Bâle était importante. L'agence de développement d'Alsace prépara tous les documents nécessaires à notre étude ainsi qu'une sélection de bâtiments disponibles. En plus des coûts avantageux du loyer, du terrain et du personnel, la zone d'activités d'Hésingue était idéale pour nos besoins. Dernière sortie d'autoroute avant la frontière suisse, elle bénéficie d'une très bonne desserte qui permet à nos clients de nous trouver sans problème... sans oublier la proximité de l'aéroport de Bâle-Mulhouse, autre avantage appréciable.* »
Pour Thomas Wick, l'avenir d'ASMO est déjà tout tracé : « *Nous réfléchissons à une nouvelle gamme de produits, notamment dans le domaine des loisirs pour enfants. Et bien sûr, nous perfectionnons jour après jour nos karts de compétition et de loisirs.* » Avec un nouvel atout en poche : ASMO figurera dans le prochain *Guiness* grâce à un record du monde de la distance établi en avril 1996 par un de ses karts électriques.

Policryl France SA à Cernay

POLYCRYL FRANCE SA À CERNAY : « UNE EXPÉRIENCE CONCLUANTE ».

Spécialisés dans l'exploitation de carrières et les produits en béton, trois partenaires de la région de Lucerne décidèrent, en 1993, de s'allier et de créer une unité commune de fabrication et de vente de produits en béton polymère. Aujourd'hui, la gamme étendue va des produits standards en béton polymère tels que caniveaux *Aquaflow*, appuis de fenêtre et dalles *Caspico* aux produits spécifiques pour la construction de tunnels, routes ou voies ferrées.
« *10 mois auront suffi, de la décision au démarrage de la production de notre nouvelle unité en août 1993* » se plaît à souligner René Kreienbühl, gérant de Polycryl France SA située à Cernay à une dizaine de kilomètres de Mulhouse. L'entreprise emploie aujourd'hui une trentaine de personnes.
« *Le choix de s'établir en Alsace a été fait après une évaluation consciencieuse de ses atouts et inconvénients. La France offrait un marché d'avenir pour nos produits et l'Alsace un matériau brut (le sable de quartz) de grande qualité ainsi qu'un potentiel de main-d'œuvre qualifiée. Nous avons de plus apprécié l'appui peu bureaucratique et efficace des autorités locales. En Suisse, un tel soutien pour les entreprises reste encore à inventer.* »
» *Cernay a été choisie pour les raisons suivantes : une zone industrielle bien aménagée, à proximité du marché suisse - où sont livrés actuellement 90 % des produits fabriqués à Cernay - et du réseau autoroutier.* » Et René Kreienbühl de préciser : « *La mentalité alsacienne ressemble beaucoup à celle des Suisses. En général, une très bonne attitude au travail et un engagement consciencieux de l'employé. Les problèmes linguistiques sont de plus quasi inexistants.* »
La qualité de vie en Alsace est également appréciée. Et de façon étonnante : « *Les premiers à nous féliciter de notre choix ont été... nos clients suisses ! Dans une branche où les voyages d'affaires à l'étranger constituent l'exception, les fournisseurs et clients provenant généralement d'une même région, ils apprécient de se déplacer en Alsace et d'en découvrir les attraits gastronomiques et touristiques.* »
Maintenant, à partir de Cernay, Polycryl France SA songe à s'attaquer au marché français... un développement à suivre.

D.R.

Euroglas SA à Hombourg au bord du Rhin

EUROGLAS SA À HOMBOURG : « LE STATUT MULTICULTUREL DE L'ALSACE EST UNE RICHESSE SUPPLÉMENTAIRE »

Bützberg (canton de Berne), dans les années 80. Par un beau dimanche, au cours du traditionnel repas de midi, Heinz Trösch, à la tête de la société suisse Glas Trösch, s'enthousiasme à l'idée de monter ▶▶▶

VOTRE GOÛT
DE LA PERFORMANCE
DÉPASSE LES FRONTIÈRES.
CELUI DE LA SOGENAL
AUSSI.

SOGENAL

CONJUGUONS NOS TALENTS.

Votre stratégie
«LOGISTIQUE ET TRANSPORT»
dans la Région des 3 Frontières

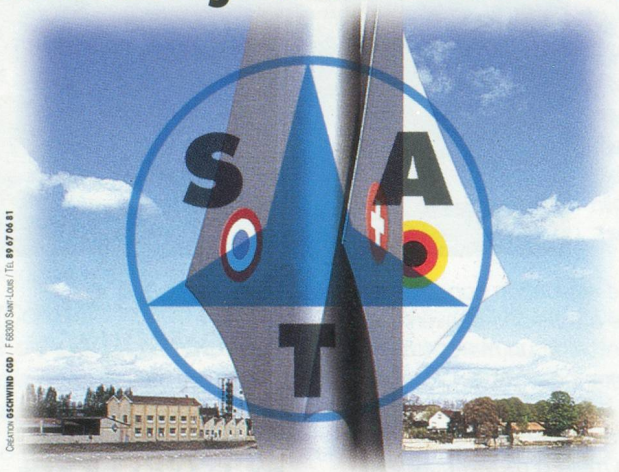

TRANSPORTS S.A.T. S.A.
Société d'Affrêtement et de Transit
siège social: Zône Industrielle et Portuaire, B.P. 13 - F-68330 HUNINGUE
Téléphone: 89 69 14 00, Télécopie: 89 69 42 33, Télex: 881 920

S.A.T. S.A.
PARKING TIR - Borne 9
Rue des Transitaires
F 68300 SAINT-LOUIS
Téléphone: 89 69 82 00
Télécopie: 89 67 52 55

SPEDITION S.A.T.
Postfach 112
Voltaplatz
CH- 4013 BALE (Suisse)
Téléphone (061) 322 63 22
Télécopie (061) 322 63 23

S.A.T. BUSINESS CENTER
MOSCOW. RUSSIA,1-
ST TVERSKAYA YAMSKAYA STR - 11. APP. 103
Téléphone: (095) 250-32-60. 250-33-32,
250-37-05, 250-36-08, 251-09-84,
Fax: (095) 250-32-70

sa propre fabrique de verre flotté. Erich, son fils, a alors dix-sept ans. Mulhouse, en 1990 : les premiers contacts sont pris avec les autorités françaises. Cinq années plus tard, la première feuille de verre est tirée à Hombourg, petit village près d'Ottmarsheim en Alsace, dans le triangle formé par la France, la Suisse et l'Allemagne. Erich Trösch, aujourd'hui directeur de l'unité de fabrication de verre plat, baptisée Euroglas, nous livre ses impressions :

Quels motifs ont été déterminants pour Euroglas dans le choix de l'Alsace ?

La raison principale en est sa situation, au cœur de notre marché. Le verre que nous produisons est en effet destiné à tous les transformateurs de verre indépendants.

Pourquoi avoir choisi Hombourg ?

C'est une somme d'éléments qui nous a amenés à Hombourg. Nous y avons tout d'abord bénéficié de l'appui des autorités publiques dans l'accompagnement des procédures. De plus, nous avons pu construire d'un seul tenant 45.000 m² de bâtiments en 14 mois, sans avoir à faire appel pour les services et le matériel à d'autres entreprises que celles de la région. Nous bénéficions d'une situation idéale, étant proches d'un croisement autoroutier, d'une desserte ferroviaire, d'un accès au grand canal d'Alsace, ainsi que d'une réserve d'énergie (électricité et gaz) à des prix intéressants.

Quelles sont vos impressions après un an d'activité ?

Nous employons aujourd'hui 170 personnes qui ont l'avantage d'être issues pour la plupart d'un mélange culturel franco-allemand : bilinguisme, attitude exemplaire face au travail en sont des résultats fort satisfaisants. L'Alsace attache une grande importance à l'installation d'industries et met pour cela à disposition les espaces nécessaires. Et son statut multiculturel français/allemand/suisse est une richesse économique supplémentaire.

Vos projets pour l'avenir ?

Nous avons la ferme volonté de rester indépendants, tout en renforçant nos capacités de transformation du verre et en développant la production du verre plat. Notre souci de l'environnement demeurera également une constante dans l'avenir.